

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

---

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1911

---

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1910

Compte de Profits et Pertes

---

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

---

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

---

RÉSOLUTIONS

---

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER  
IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1911

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. ROSTAND (Alexis), O. ☼, *Président*.  
ULLMANN (Émile), O. ☼, *Vice-Président, Directeur*.  
CAMBEFORT (Charles), administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compagnie des Messageries Maritimes, etc.  
DE FISCHER (Albert).  
ROSTAND (Jules), président de la Compagnie Générale Française de Tramways, président de la Compagnie des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, etc.  
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et C<sup>ie</sup>, banquiers.  
BOYER (Paul), ☼, *Administrateur Directeur*.  
CARRABY (Calixte), ☼.  
CHARLES-ROUX (Jules), C. ☼, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez, Président de la Compagnie Générale Transatlantique, etc.  
JAMESON (Robert), de la Maison Hottinguer et C<sup>ie</sup>, banquiers.  
KRANTZ (Camille), O. ☼, président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, etc.  
LAZARUS-BARLOW (Ernest), ☼, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.  
VACHERIE (Alexandre), O. ☼, administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.

Comité  
de  
Direction.

## COMMISSION DE CONTROLE

MM. MARTIN (Georges), ☼, ancien inspecteur des Finances, *Président*.  
ROBERT (Gustave), vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.  
DIETERLEN (Philippe), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. BOURGOIS (Alfred), ☼, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.  
DIETERLEN (Philippe), membre de la Commission de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.  
GIRAUD (Joseph), O. ☼, secrétaire général honoraire de la Banque de France.

## DIRECTION

M. ULLMANN (Émile), O. ☼, *Vice-Président, Directeur*. M. BOYER (Paul), ☼, *Administrateur Directeur*.

M. BORDÓ (Guillaume), *Sous-Directeur*. M. MARQUANT (Auguste), *Sous-Directeur*.  
M. LEWANDOWSKI (Maurice), ☼, *Sous-Directeur*. M. RIBERETTE (Alfred), ☼, *Sous-Directeur*.

M. DESHAYES (Armand), I. ☼, *Inspecteur général*. M. LABROUSSE (Georges), *Secrétaire général*.

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.	MM.
ALLAIN.	DIOR.	LAURENT, O. ☼.	RADIUS, ☼.
BARDET-MASSIN.	DOMANGE, O. ☼.	LAYÜS, O. ☼.	ROBERT-DEGASCHES.
BARBIER.	DUNAND.	LECLERC.	SAILLARD.
BONNARD (DE), ☼.	FOULD.	LEGRAND, O. ☼.	SALMON, ☼.
BRESSON.	FOURET, O. ☼.	LE MARCHAND.	SAUVELET, ☼.
CERF, ☼.	GASNE, O. ☼.	LEMOINE.	SCIAMA, O. ☼.
CHAPIUS, O. ☼.	GILLAN.	LOVENBACH.	SÉDILLOT.
CHAUTARD.	GUARY-LORILLEUX, ☼.	LYON, O. ☼.	SOHIER, O. ☼.
CLAUDON.	GUY, ☼.	MARCILHACY, ☼.	TEISSIER.
CLERMONT (DE), ☼.	HAMELLE, O. ☼.	NOZAL, ☼.	VAURY, O. ☼.
COUVREUR.	HETZEL, O. ☼.	PANHARD.	VILMORIN (PH. DE), ☼.
CRÉTENIER, O. ☼.	HEUGEL, O. ☼.	PIERREDON, ☼.	VOELCKEL, ☼.
DARRASSE.	HEUZÉY.	PINGAULT, ☼.	WOLFF, ☼.
DENANT, ☼.	KLOTZ, ☼.	POULENC, ☼.	
DESÉGLISE.	LAGUONIE, O. ☼.	POUPINEL, O. ☼.	

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 200 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 3 Avril 1911

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1910

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

## RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1911

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 3 Avril 1911.

Pendant l'année 1910, le capital du Comptoir National, porté dans le courant de l'année précédente à 200 millions, a été, pour la première fois, utilisé en totalité.

Cet exercice a dû subir les effets de circonstances générales fâcheuses, telles que les inondations du début de l'année, les récoltes déficitaires des céréales, de la vigne, d'autres produits agricoles et le trouble causé par la grève des chemins de fer.

Cependant, l'activité des transactions, dont nous vous avons signalé la reprise au second semestre de 1909, ne s'est pas ralentie et a déterminé le maintien d'un taux d'intérêt relativement rémunérateur. Les résultats de l'exercice dont nous allons vous rendre compte, sont favorables et nous permettent de vous proposer de porter le dividende pour 1910 à 35 fr., contre 32 fr. 50 c. distribués l'année précédente.

Vous trouverez, dans la comparaison des divers chapitres de notre activité, d'intéressantes indications sur la nouvelle progression des affaires en 1910.

C'est ainsi que les entrées en **Portefeuille** ont atteint :

17 milliards 730 millions,  
contre, en 1909, 16 — 001 —

Le mouvement des **Caisses** s'est élevé à :

	ENTRÉE	SORTIE
	36 milliards 661 millions,	36 milliards 598 millions
contre, en 1909,	33 — 863 —	33 — 798 —

Les versements dans les **Comptes de chèques et d'escompte** et les retraits se chiffrent par :

	ENTRÉE	SORTIE
	11 milliards 036 millions	10 milliards 457 millions
contre, en 1909,	10 — 549 —	9 — 956 —

Le montant global de nos **Dépôts en comptes de chèques et d'escompte, Comptes courants créditeurs et Bons à échéance fixe** est en nouvelle augmentation de 102 millions, et passe de 1.101 millions, en 1909, à 1.203 millions en 1910.

Enfin, le **total du Bilan** au 31 décembre 1910 présente à l'Actif et au Passif :

1 milliard 659 millions,  
contre 1 milliard 542 — à la fin de 1909.

Ce développement de toutes les branches de notre exploitation résulte, en grande partie, des efforts persévérants que nous ne cessons de porter depuis longtemps sur l'extension de notre organisation et les moyens de satisfaire, par de nouvelles facilités mises à sa disposition, notre clientèle toujours grandissante.

Nous avons ouvert, en 1910, des Agences :

A Paris : place Gambetta et square Montholon ;

Dans les départements : à Charleville, Poitiers, Valence, Arras, Moulins, Saint-Malo, Boulogne-sur-Mer, Saint-Jean-d'Angely, Bolbec, Hyères, Murat et Montbard.

Nos escomptes de papier commercial sur la France et sur l'Étranger continuent à progresser. Ces opérations forment l'essence même de notre activité et nous permettent de rendre sans cesse des services à notre clientèle commerciale et industrielle, qui les apprécie, car, — en dehors de l'escompte de son papier, — elle sait qu'elle peut recourir à nous pour les concours dont elle a éventuellement besoin.

Nous pouvons ajouter que nos escomptes de papier sur la France et sur l'Étranger, les avances sur effets à long terme, payables dans les pays d'outre-mer, les crédits, consentis après étude de la situation de chaque client, ne donnent lieu qu'à de rares mécomptes. Nous nous plaisons à cons-

tater une fois de plus, à l'honneur du commerce français, que ces mécomptes ne présentent qu'une proportion infime par rapport à l'importance du chiffre de nos affaires.

Les opérations financières traitées en 1910 ont été nombreuses et intéressantes.

Nous avons largement contribué, avec les autres Établissements, au succès de l'émission de l'emprunt de la Ville de Paris de 235 millions.

Parmi les affaires françaises auxquelles nous avons participé, soit directement, soit par le placement de titres, nous citerons les obligations 3 1/2 0/0 Chemin de Fer Franco-Éthiopien, emprunt 3 0/0 de l'Afrique Occidentale, obligations 5 0/0 Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, obligations 5 0/0 Compagnie Centrale d'Énergie Électrique, obligations 4 0/0 Mines d'Anderny-Chevillon, obligations 4 0/0 Magasins du Printemps, obligations 4 1/2 0/0 Maison Bréguet, obligations 5 0/0 Forces Motrices de la Haute-Durance, obligations 5 0/0 Énergie Électrique du Sud-Ouest, obligations 3 3/4 0/0 Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité, actions Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé (transformation de l'un des secteurs d'éclairage électrique de Paris).

La multiplicité et l'importance de ces affaires font ressortir que toutes les entreprises industrielles françaises, pouvant convenir à notre clientèle, sont assurées de notre concours.

La Compagnie Générale des Omnibus de Paris, à laquelle, de concert avec d'autres Établissements, nous avons promis notre appui financier au cours de ses longues et laborieuses négociations avec la Municipalité, a pu obtenir des Pouvoirs Publics le renouvellement de sa concession pour les transports en commun dans Paris.

En vue de se procurer les ressources nécessaires pour la transformation de son réseau et de son matériel, la Compagnie a décidé l'augmentation de son capital social par une émission d'actions nouvelles réservées aux anciens actionnaires.

Conjointement avec d'autres Banques, nous avons garanti cette augmentation de capital et ouvert nos guichets pour l'exercice du droit de souscription dont les anciens actionnaires ont usé presque sans exception.

Nous avons ainsi pu rendre un service réel à une entreprise parisienne des plus anciennes et des plus honorables, en même temps qu'à un nombre considérable de porteurs d'actions dont la situation pouvait être compromise.

Parmi les affaires financières étrangères, les principales opérations traitées par nous, ou avec notre participation, sont : les emprunts Japonais 4 0/0, Mexicain 4 0/0, Marocain 5 0/0, Roumain 4 0/0, Serbe 4 1/2 0/0, Bons Helléniques 5 0/0, les obligations 4 0/0 Damas-Hama (Homs-Tripoli), obligations 4 0/0 Chicago-Milwaukee, obligations 4 0/0 Cleveland-Cincinnati.

Nous vous avons, à plusieurs reprises, exposé nos vues au sujet du placement en France de valeurs étrangères. Nous ne nous y arrêtons pas de nouveau, mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler que, — ainsi que nous l'avons déjà constaté l'année dernière, — les titres étrangers n'absorbent que la partie de l'épargne française qui ne trouve pas son emploi dans le pays.

En effet, les industries existantes se procurent sans difficultés les fonds auxquels elles peuvent assurer une rémunération suffisante; mais les dispositions du public, — résultant de circonstances qu'il ne dépend pas de nous de modifier, — ne sont guère favorables à la création de vastes entreprises qui retiendraient en France des capitaux importants.

Une notable partie de l'épargne se porte ainsi sur des valeurs étrangères.

Dans le choix de ces valeurs que nous présentons à notre clientèle, nous avons pour règle, non seulement de rechercher la sécurité du placement, mais aussi de tenir compte des vues de notre Gouvernement et des avantages d'ordre économique ou politique qui pourraient résulter, pour la France, des emprunts contractés par d'autres pays.

Notre succursale et nos bureaux dans Paris, ainsi que nos agences de France, continuent à nous donner entière satisfaction et entrent pour une importante proportion dans les résultats de chaque exercice.

Nous sommes heureux de renouveler ici les éloges que nous adressons tous les ans aux principales de nos agences.

Nos agences à l'étranger, notamment les agences anglaises, celle de Bruxelles, aussi bien que les agences d'Égypte, de Bombay et d'Australie, ont apporté également chacune, à l'ensemble de nos profits, une part intéressante.

Nos Agences de Madagascar ont réalisé de nouveaux progrès en 1910. Le développement des affaires dans cette colonie a amené les gouverneurs qui se sont succédé en dernier lieu à envisager l'utilité d'introduire, dans

un avenir prochain, l'usage du billet de banque à Madagascar. Depuis longtemps, les autorités compétentes nous ont donné l'assurance qu'en raison des sacrifices supportés et des services rendus par notre Établissement, qui, sur la demande du Gouvernement, a créé des agences à Madagascar depuis 1887, la concession d'une banque d'émission ne serait pas accordée à des tiers sans qu'il soit tenu compte de la situation acquise par le Comptoir dans la colonie. Nous sommes actuellement occupés de cette question.

Nous tenons à rendre un nouvel hommage à notre personnel, dont le dévouement vous est bien connu et mérite tous nos éloges.

En dehors des augmentations de traitement, que nous appliquons dans un esprit de libérale équité, notamment à l'égard de nos agents les plus modestes, nous avons cru devoir tenir compte de la surcharge exceptionnelle qui résultait, cette année-ci, pour un grand nombre de nos employés, de la cherté des vivres occasionnée par l'insuffisance des récoltes.

Nous sommes certains d'avoir agi en conformité de vos vues en aidant ainsi notre personnel, au prix d'un large sacrifice, à mieux supporter ce surcroît imprévu de dépenses.

Comme les années précédentes, nous avons amplement doté les Caisses administrées par nos employés eux-mêmes :

Caisse de Retraites et de Prévoyance,  
Association Amicale de Secours,  
Caisse Mutuelle des Dames.

Les deux premières de ces Caisses, — dont l'organisation et le fonctionnement donnent de si heureux résultats, — ont obtenu des diplômes de grand prix dans la classe des Institutions de Prévoyance à l'Exposition de Bruxelles, où il a été décerné, en outre, à notre Établissement le diplôme d'honneur dans la Section Banque et un rappel de grand prix dans la Section Coloniale.

Nous avons continué nos allocations habituelles en faveur de ceux de nos agents, de leurs veuves et orphelins, que les règlements de ces Caisses n'autorisent pas à secourir directement.

Les cours pratiqués en Bourse sur nos parts de fondateur ne nous ont pas permis d'augmenter les achats opérés l'année précédente.

Nous n'avons pu acquérir que 14 parts, coûtant 1.700 fr. 25 c.

Suivant la méthode que vous avez approuvée, nous prélevons sur les bénéfices de l'année un montant égal pour augmenter la réserve spéciale constituée pour cet objet.

Nous prélevons également sur les produits de l'exercice toutes les dépenses d'installations nouvelles, de construction et d'aménagement faites au cours de l'année 1910. Nous vous rappelons que nos frais antérieurs de premier établissement, installations de coffres-forts, etc., ont déjà été complètement amortis.

Après les prélèvements indiqués plus haut, déduction faite des frais généraux et charges fiscales, extinction intégrale des créances douteuses et autres amortissements et provisions, le compte Profits et Pertes présente un solde créditeur de 15.783.957 fr. 78 c.

Nous vous proposons de fixer le dividende de l'exercice 1910 à 35 fr., dont un acompte de 12 fr. 50 c. a déjà été mis en distribution le 31 janvier.

Si vous approuvez cette proposition, le solde de 22 fr. 50 c. sera payé sur nos 400.000 actions le 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur ont droit à 4 fr. 745 payables le 31 juillet, également sous déduction de l'impôt.

Le solde reporté à nouveau au crédit des actionnaires s'élèvera à 1.828.158 fr. 32 c.

Le mandat de MM. Krantz et Bechmann, administrateurs, est arrivé à son terme. Nous vous proposons leur réélection.

## RAPPORT

### DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

C'est avec une vive satisfaction que nous venons constater devant vous un nouveau progrès dans l'activité de notre Établissement et dans les résultats qu'il a obtenus au cours de l'Exercice écoulé.

Si la vie du Comptoir National n'a été marquée en 1910 par aucun fait essentiel, ce qui caractérise cette année, c'est la continuation du développement de toutes les branches de l'activité sociale, en dépit des circonstances fâcheuses qui ont éprouvé notre pays.

Cette marche en avant s'est accomplie sans que les principes sévères appliqués avec la prudence si nécessaire à une banque de dépôts, aient cessé d'être strictement observés.

Nous en avons eu la preuve par l'examen régulier des états de trésorerie que nous vous avons maintes fois signalés. Ces états nous donnent périodiquement des indications précises sur la tenue parfaite de cet important service, base essentielle de la confiance qu'inspire justement votre Société.

Les situations mensuelles dressées par la Direction ont été examinées et visées par la Commission de Contrôle.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles de la Caisse-Espèces et des Titres ; ces inspections nous ont toujours donné pleine satisfaction et,

à cette occasion, nous avons plaisir à rendre témoignage devant vous au zèle et au dévouement du Personnel de votre Établissement.

Enfin, par la connaissance que nous avons eue du résumé des travaux du Comité de Direction, ainsi que des délibérations du Conseil d'administration, quand nous n'assistions pas nous-mêmes à ses réunions, nous avons suivi les opérations sociales et nous nous sommes assurés qu'elles n'ont cessé d'être conformes aux statuts.

Nous avons maintenant à vous donner quelques brèves indications sur les principaux chapitres du Bilan.

Le Portefeuille représente un total de 870.131.651 fr. 11 c. contre 797.459.075 fr. 08 c. l'année dernière. La vigilance avertie avec laquelle ce département est administré est démontrée par le chiffre du Contentieux, chiffre très réduit par rapport au nombre considérable et à l'importance des affaires qui l'alimentent.

Les Reports, 111.361.616 fr. 29, sont consentis sur des titres très variés et de négociation courante.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 6.248.828 fr. 04 c., et les Participations financières pour 6.833.107 fr. 90 c.

Ces deux chapitres renferment des valeurs bien divisées qui ont été estimées de la façon la plus rigoureuse.

Les Comptes courants débiteurs, 119.494.217 fr. 45 c., représentent des crédits momentanés consentis par le Comptoir à ses clients et correspondants, surtout aux industriels et commerçants français qui trouvent là les facilités dont ils ont besoin.

Les Avances garanties, 169.422.068 fr. 65 c., se subdivisent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers, et avances sur valeurs françaises et étrangères. Les opérations de cette nature, qui apportent à la Société un contingent de profits intéressant, sont contrôlées avec soin par les services spéciaux et par nous-mêmes.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 579.279.723 fr. 36 c., et les Comptes courants créditeurs à 569.608.295 fr. 84 c.

Les Acceptations ressortent enfin au Bilan pour 184.350.983 fr. 63 c.

Comme l'an dernier, toutes les dépenses relatives aux frais de premier établissement, aux coffres-forts et au mobilier, effectuées dans l'année, ont

été imputées sur les produits de l'Exercice ; toute créance d'un caractère douteux a été intégralement amortie.

Après tous prélèvements, provisions et amortissements, et après acquittement des impôts et des charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice de 15.783.957 fr. 78 c.

L'ensemble de la situation et les résultats de l'Exercice permettent au Conseil d'administration, tout en observant les principes de prudence dont il ne cesse de s'inspirer, de vous proposer une nouvelle augmentation de votre dividende en le portant à 35 francs par action.

Nous estimons que cette proposition est parfaitement justifiée, et nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Aux termes des statuts, M. Dieterlen arrive cette année à l'expiration de son mandat ; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN,  
GUSTAVE ROBERT,  
PHILIPPE DIETERLEN.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1910

---

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné avec soin le bilan qui est soumis à votre approbation, et nous avons constaté qu'il résume fidèlement un inventaire dont tous les éléments ont été sévèrement appréciés. La situation très favorable de votre Établissement se manifeste par le développement important des chapitres qui démontrent l'activité du Comptoir National.

Comme l'an dernier, tous les frais de premier établissement, ainsi que toutes les dépenses pour les coffres-forts et le mobilier effectuées au cours de l'année, ont été prélevés sur les produits de l'exercice; toute créance litigieuse ou douteuse a été intégralement amortie; la situation est donc absolument nette.

Le bilan montre une trésorerie large et aisée.

Le Conseil vous propose de porter le dividende de l'exercice à 35 francs par action. Cette augmentation nous paraît tout à fait justifiée.

Nous avons maintenant à vous donner de brèves indications sur quelques-uns des chapitres du bilan.

Le Portefeuille s'élève à 870.131.651 fr. 11 c., en augmentation de 72.672.576 fr. 03 c. Les effets qui le composent sont très divisés, de nature saine et parfaitement négociables.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses, 6.248.828 fr. 04 c., et les Participations financières, 6.833.107 fr. 90 c., renferment des valeurs

nombreuses, estimées à des cours qui ne laissent place qu'à de favorables éventualités.

Les Comptes courants débiteurs, les Reports et les Avances ne donnent lieu à aucune observation.

Conformément à la résolution que vous avez votée en 1909, il a été racheté en 1910 quatorze parts de fondateur dont le montant, 1.700 fr. 25 c., a été prélevé sur les produits de l'exercice. De ce chef, les deux comptes, Parts de fondateur à l'actif, et Réserve spéciale Parts de fondateur au passif, sont chacun en augmentation de cette somme.

Les Comptes de chèques et Comptes d'escompte s'élèvent à 579.279.723 fr. 36 c., les Comptes courants créditeurs à 569.608.295 fr. 84 c.

Les Réserves de la Société figurent au bilan pour 35.070.347 fr. 25 c. et la Réserve spéciale « Parts de Fondateur C. N. » pour 1.116.562 fr. 10 c.

Après déduction des frais généraux, des impôts et charges de toute nature, des provisions ainsi que des amortissements signalés plus haut, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 15.783.957 fr. 78 c., que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation, l'action recevra 7 0/0, soit 35 francs, et la part de fondateur 4 fr. 745.

Le disponible de l'exercice, 460.320 fr. 58 c., non réparti et ajouté au solde précédent, portera à 1.828.158 fr. 32 c. le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 1<sup>er</sup> Mars 1911.

*Les Commissaires des Comptes,*

BOURGOIS,  
DIETERLEN,  
GIRAUD.

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

# BILAN AU 31

## ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE . . . . .	Fr. 83.009.818 78
PORTFEUILLE . . . . .	870.131.651 41
REPORTS . . . . .	111.361.616 29
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement » . . . . .	74.133.398 01
COMPTES COURANTS DÉBITEURS . . . . .	119.494.217 45
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES . . . . .	6.248.828 04
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES . . . . .	6.833.107 90
PARTS DE FONDATEUR C. N. . . . .	1.116.562 10
AVANCES GARANTIES . . . . .	169.422.068 65
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS . . . . .	184.608.928 89
AGENCES HORS D'EUROPE . . . . .	13.687.143 97
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	3.619.491 03
IMMEUBLES . . . . .	15.841.544 »
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 1.659.508.376 22</b>

612  
618  
13.0

# DÉCEMBRE 1910

## PASSIF

CAPITAL . . . . .	Fr. 200.000.000 »														
<table border="0"> <tr> <td rowspan="4">RÉSERVES . . . . .</td> <td>statutaire . . . . .</td> <td>Fr. 7.024.270 65</td> <td rowspan="4">} 36 187</td> </tr> <tr> <td>diverses . . . . .</td> <td>19.675.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale . . . . .</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire . . . . .</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td>immobilière . . . . .</td> <td>2.271.076 60</td> <td>} 35.070.347 25</td> </tr> </table>	RÉSERVES . . . . .	statutaire . . . . .	Fr. 7.024.270 65	} 36 187	diverses . . . . .	19.675.000 »	spéciale . . . . .	5.000.000 »	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »		immobilière . . . . .	2.271.076 60	} 35.070.347 25	
RÉSERVES . . . . .		statutaire . . . . .	Fr. 7.024.270 65		} 36 187										
		diverses . . . . .	19.675.000 »												
		spéciale . . . . .	5.000.000 »												
	supplémentaire . . . . .	1.100.000 »													
	immobilière . . . . .	2.271.076 60	} 35.070.347 25												
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. » . . . . .	Fr. 1.116.562 10														
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE . . . . .	579.279.723 36														
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS . . . . .	569.608.295 84														
BONS A ÉCHÉANCE FIXE . . . . .	54.101.786 60														
ACCEPTATIONS . . . . .	184.350.983 63														
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS . . . . .	18.828.881 92														
COMPTE DES ACTIONNAIRES . . . . .	1.367.837 74														
PROFITS ET PERTES (Exercice 1910). . . . .	15.783.957 78														
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>Fr. 1.659.508.376 22</b>														

# COMPTE DE PROFITS ET

## DÉBIT

RÉPARTITION :			
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :			
5 % sur 15.783.957 fr. 78 c., bénéfices nets de l'exercice .....	789.197	90	✓
AUX ACTIONNAIRES :			
Intérêts Fr. 25 », sur 400.000 actions . . . . .	10.000.000	»	X
Dividende — 10 », — — — — —	4.000.000	»	X
ENSEMBLE Fr. 35 » par action, soit 7 %.	14.000.000	»	X
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Article 40 des Statuts .....	249.738	»	X
AUX PARTS DE FONDATEUR :			
Articles 40 et 41 des Statuts .....	284.701	30	✓
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :			
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	460.320	58	
Fr. ....	15.783.957	78	

# PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1910

## CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,			
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS .....	15.950.188	93	
A déduire, PRÉLÈVEMENTS POUR :			
RÉSERVE IMMOBILIÈRE . . . . . Fr. 164.530 90		166.231	15
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C.N. » . . . . . 1.700 25			
Fr. ....	15.783.957	78	

## RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 3 Avril 1911.

---

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté, à l'unanimité, les résolutions qui leur étaient soumises, savoir :

### Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1910, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 15.783.957 fr. 78 c. le solde créditeur du compte de Profits et Pertes.

### Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'Exercice 1910, à 35 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 22 fr. 50 c. par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 4 fr. 745 par part de fondateur, pour le même Exercice, sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'Exercice 1910, montant à 460.320 fr. 58 c. est ajouté au solde non réparti des Exercices précédents s'élevant à 1.367.837 fr. 74 c., ce qui portera à 1.828.158 fr. 32 c. le montant reporté à nouveau au Compte des actionnaires.

### Troisième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Camille Krantz et Alfred Bechmann, administrateurs sortants et rééligibles.

**Quatrième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit M. Dieterlen, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

**Cinquième Résolution.**

L'Assemblée générale réélit MM. Bourgois, Dieterlen et Giraud, Commissaires des Comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'Exercice 1911, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

**Sixième Résolution.**

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 23 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

## OPÉRATIONS

DU

## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

### ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Etablissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des Succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester, en Belgique, en Tunisie et en Égypte (Voir le tableau d'autre part).

### RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

### DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit, en compte de dépôt productif d'intérêt, des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

### BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois 1/2. . . . .	1 1/2 %
De 1 an à 2 ans. . . . .	2 %
Au delà de 2 ans, et jusqu'à 4 ans. . . . .	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

#### DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

#### ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

##### OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

#### LETTRES DE CRÉDIT

##### pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra, un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

#### MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des Lettres de Crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a inauguré un service de *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent, pour la plupart des pays, la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs et touristes des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

#### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des Agences du *Comptoir National* en France ou à l'Étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

#### LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences en France.

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

#### VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, sur simple demande et **sans aucuns frais**, des Obligations des Chemins de fer du Nord, de

Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations de la Ville de Paris, du Crédit foncier, des Bons Panama, etc.

#### AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir National* prête sur titres français et étrangers au porteur, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs.

L'emprunteur peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir National* ouvre sur dépôt de titres au porteur des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites et conditions du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande pour l'usage de ces comptes.

#### ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de faire exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par ses clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des Télégraphes.

#### RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journallement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obliga-

tions sont offertes au public, et, de cette façon, les clients du *Comptoir National* peuvent, lorsqu'ils en font la demande par l'entremise du siège où ils ont leur compte, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

#### DÉPOTS DE TITRES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel, et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

#### DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*  
à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses Agences à l'Étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces Agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces Agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

## SOUSCRIPTIONS OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

### GARANTIE contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

## PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie sans frais les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTATS		
Afrique Occid <sup>e</sup> Franc <sup>e</sup> . . . . .	3	0/0 1903-1907-1910.
Algérien . . . . .	3	0/0 1902.
Annam-Tonkin . . . . .	2 1/2	0/0.
Argentin . . . . .	5	0/0 1886.
—	5	0/0 1907 intérieur.
—	4 1/2	0/0 1888 or intérieur.
—	4	0/0 1900.
—	5	0/0 1909 or intérieur.
Berne . . . . .	3 1/2	0/0 1907.
Brésil . . . . .	5	0/0 1908.
Bulgare . . . . .	5	0/0 1896, 5 0/0 1904 et 4 1/2 0/0 (1907.)
Chemin de fer Transcaucasien . . . . .	3	0/0 et 4 0/0.
Chinois . . . . .	4	0/0 1895 or.
—	5	0/0 1902.
—	5	0/0 1903.
—	5	0/0 1908.
Crédit Foncier Serbe . . . . .	5	0/0. (Lettres de gages Uprava Fondova.)
Cubain . . . . .	4 1/2	0/0.
Hellénique . . . . .	5	0/0 1881.
—	5	0/0 1884.
—	4	0/0 1887.
—	4	0/0 1889.
—	5	0/0 1890 (Pirée-Larissa.)
—	5	0/0 1893.
—	4	0/0 1902.
—	5	0/0 1907.
—	5	0/0 1910.
Hollandais . . . . .	2 1/2	0/0 Certificats français.
Indo-Chinois . . . . .	3 1/2	0/0 1898. Obligations.
—	3	0/0 1902.
—	3 1/2	0/0 1905.
—	3	0/0 1909.
Madagascar . . . . .	2 1/2	0/0 1897.
—	3	0/0 1903-1905.
Maroc . . . . .	5	0/0 1904.
—	5	0/0 1910.
Mexicain . . . . .	4	0/0 or 1910.
Morschansck-Sysrane . . . . .	3	0/0.
Norvégien . . . . .	3 1/2	0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Ottoman . . . . .	4	0/0 Dette convertie Unifiée 1903.
—	4	0/0 1902.
—	4	0/0 1890 de Consolidation.
—	3 1/2	0/0 1894.
—	5	0/0 1896.
—	4	0/0 1901-1905.
—	4	0/0 1904.
—	4	0/0 1908.
—	4	0/0 1909.
Parana . . . . .	5	0/0 1905 or.
Roumain . . . . .	4	0/0 1896 et 4 0/0 1898.
—	5	0/0 1903. Amortissable.
—	4	0/0 1905. Converti.
—	4	0/0 série B.
—	4	0/0 1908.
—	4	0/0 1910.
Russe . . . . .	4	0/0 1867.
—	4	0/0 1869.
—	4	0/0 1880.
—	4	0/0 1889.
—	4	0/0 1890, 2 <sup>e</sup> émission.
—	3	0/0 1891.
—	4	0/0 1893, 5 <sup>e</sup> émission.
—	3	0/0 1894, 2 <sup>e</sup> émission.
—	4	0/0 1894, 6 <sup>e</sup> émission.
—	5	0/0 1884.
—	5	0/0 1906.
—	4 1/2	0/0 1909.
Serbe . . . . .	4	0/0 1895 (Coupons non munis de l'estampille anglaise.)
—	5	0/0 1903. (Monopoles.)
—	4 1/2	0/0 1906.
—	4 1/2	0/0 1909-1910.
Siamois . . . . .	4 1/2	0/0 1905.
—	4 1/2	0/0 1907.
Suédois . . . . .	3 1/2	0/0 1900.
—	3 1/2	0/0 1904-1906.
—	3.60	0/0 1909.
Tabacs Portugais . . . . .	4 1/2	0/0 1891-1896.
Tunisien . . . . .	3	0/0 1892 et 3 0/0 1902-1906-1908
Uruguay . . . . .	5	1909.
Vénézuélien . . . . .	5	0/0 1896.
—	3	0/0 Dette diplomatique.
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville de Paris . . . . .	4	0/0 1865.
—	3	0/0 et quarts 1871.
—	4	0/0 1875.
—	4	0/0 1876.
—	2 1/2	et quarts 1892.
—	2 1/2	et quarts 1894-1896.
—	2	0/0 et quarts 1898.
—	2	0/0 et quarts 1899 (Métropolitain)
—	2 1/2	et cinquièmes 1904.
—	2 3/4	et quarts 1905 (Gaz).
—	2 3/4	1910.
Ville de Shanghai (concession française)	4 1/2	0/0.
SOCIÉTÉS CIVILES		
Annuités Nord.		
— Lérrouville-Sedan.		
— Orléans-Châlons.		
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)		
— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)		
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)		
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)		
CHEMINS DE FER FRANÇAIS		
Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obligations 5 0/0 et 3 0/0 anciennes. 3 0/0 nouvelles et 2 1/2 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Montereau à Troyes 5 0/0. Moselotte 3 0/0.)		
— de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anciennes. 2 1/2, 3 0/0, nouvelles. Rouen 4 0/0 1845 et 5 0/0 1847-1849-1854. Ouest 5 0/0 1855 et 4 0/0 1855. Rouen au Havre 1845-1847.)		
— du Midi. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anc. et nouv., et 2 1/2.)		
— de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions capital, jouiss., et oblig., Fusion 3 0/0 anc. 3 0/0 nouv. et 2 1/2 0/0. Paris à Lyon 3 0/0. Dombes et Sud-Est, Bessèges à Alais 3 0/0. Bourbonnais 3 0/0. Lyon à Genève 3 0/0. Dauphiné 3 0/0. Lyon-Méditerranée 5 0/0 et 3 0/0. Rhône et Loire 3 0/0 et 4 0/0. Saint-Etienne à Lyon. Victor-Emmanuel.)		
— de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Obligations 4 0/0 1848, 3 0/0 anciennes et nouvelles et 2 1/2 0/0 1895, Grand Central 3 0/0 1855.)		
— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations 3 0/0.)		
— Economiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)		
— Métropolitain de Paris. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)		

Chemins de fer Nogentais. (Actions capital et jouissance et Obligations 5 0/0 1<sup>re</sup> émiss., 250 fr., 5 0/0 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> émiss. 500 fr., 4 0/0 5<sup>e</sup> émission et 3 0/0 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> émissions.)  
— Nord-Sud de Paris (Obligations 4 0/0.)  
— de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligat. 3 0/0.)  
— et Port de la Réunion. (Obligations.)  
— du Sud de la France. (Actions et Obligations.)  
— Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations 3 0/0.)  
— de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)

#### CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Andalous. (Obligations 1907.)  
— Beira-Alta (Obligations 1<sup>er</sup> rang et 2<sup>e</sup> rang.)  
— Beira-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)  
— Chicago, Milwaukee and Saint-Paul.  
— Cleveland, Cincinnati, Chicago and St-Louis Railway (Oblig. 4 0/0.)  
— New-York, New Haven and Hartford Railroad (Oblig. 4 0/0.)  
— Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains. (Actions.)  
— Damas-Hamah et prolongements (Oblig. 4 0/0, et 4 0/0 1905. Jonct. Bagdad.)  
— Damas, Hamah-Homs à Tripoli.  
— Délégations Chemins de fer Ethiopiens.  
— Fédéraux Suisses.  
— Franco-Ethiopiens (Djibouti à Addis-Abeba 3 1/2.  
Chemins de fer de la Méditerranée.  
— Méridionaux (Réseau Adriatique, A. B. C. D. E.) de la Sicile.  
Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)  
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)  
— Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.)  
— Portugais. (Obligations 3 0/0 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs et 4 0/0 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rangs.)  
Russes  
4 0/0 1903 Riazan-Oural.  
garantis. Moscou-Kiew-Voronège.  
Moscou-Windau-Rybinsk.  
Chemins de fer Nationaux du Mexique (Obligations 4 0/0.)  
— Nord-Donetz (Obligations 4 1/2 0/0.)

#### CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Communales. . . . .	2	60	0/0 1879 et cinquièmes.
—	3	0/0 1880.	
—	3	0/0 1891.	
—	2	60	0/0 1892.
—	2	60	0/0 1899.
—	3	0/0 1906.	
Foncières . . . . .	3	0/0 1879.	
—	3	0/0 1883.	
—	2	60	0/0 1885.
—			cinquièmes 1885.
—	2	80	0/0 1895.
—	3	0/0 1903.	
—	3	0/0 1909.	

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)  
Banque de l'Algérie. (Actions.)  
Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)  
Banque de Barcelonnette. (Actions.)  
Banque de Cochinchine. (Obligations.)

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pesth (Obligations.)  
Banque Hypothécaire de Danemark. (Obligations.)  
Banque Impériale Ottomane. (Actions.)  
Banque Nationale de Bulgarie (Oblig. 4 1/2).  
Banque d'Orient. (Actions.)  
Caisse Hypothécaire de Suède. (Obligations.)  
Crédit Foncier Argentin. (Obligations 4 0/0, Actions et Parts bénéficiaires.)  
Crédit Foncier Égyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0, 3 0/0 et 4 0/0.)  
Crédit Foncier de Stockholm.  
Land Bank of Egypt. (Actions et Obligat. 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)

#### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Acieries de France. (Actions, 1/20 Parts fondateur et Obligations 4 0/0.)  
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.)  
Apprêts et d'Impression (C<sup>ie</sup> Roannaise d'). (Act. et Obligat.)  
Ateliers et Chantiers de France (Actions.)  
Automobiles Brasier (Société des). (Actions et Parts.)  
Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.)  
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)  
Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)  
Bicyclette Pliante. (Actions.)  
Brasserie de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0. Nouvelle série.)  
Brasserie Georges. (Actions.)  
Câbles Télégraphiques (Brest-New-York) (Compagnie Française des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et Australie-Nouvelle-Calédonie 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
Café-Restaurant Américain. (Actions.)  
Canalisation Électrique. (Actions.)  
Canal de Corinthe. (Actions.)  
Canal de Suez. (Actions capital, Actions jouissance, Parts fondateur. Bons de coupons, Obligations 3 0/0, 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries Obligations 5 0/0.)  
Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.)  
Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)  
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société anonyme des). (Actions.)  
Cercle International de Vichy. (Actions.)  
Chantiers et Ateliers de la Gironde (Actions.)  
Charbons et Briquettes de Blazy et de l'Ouest (C<sup>ie</sup> des). (Actions et Obligations.) 3<sup>e</sup> émission Obligations hypoth.  
Chargeurs Français. (Actions.)  
Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations.)  
Construction de Fourns (Actions.)  
Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.)  
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)  
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. 6 0/0 et Oblig. hypoth.)  
Dijonnaise d'Électricité (Société). (Actions, Obligat. et Parts.)  
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)  
Distribution Énergie Électrique. (Actions et Obligations.)  
Distribution d'Électricité (C<sup>ie</sup> Parisienne de) Obligat. 3 3/4 0/0.  
Dynamite (Société Générale Française). (Actions et Jouissance.)  
Eaux d'Abbeville. (Obligations.)  
Eaux de Calais. (Actions, Actions jous. et Obl. 4 1/2 0/0.)  
Éclairage de Bordeaux. (Actions et Obligations.)  
Éclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Act. et Obl.)  
Éclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions.)  
Électricité de Paris. (Actions, Obligations et Parts.)  
Électricité de la Loire. (Actions et Obligations.)  
Électrique (Compagnie Générale). (Actions et Obligations.)  
Électrique du Sud-Ouest (Compagnie Générale) (Act. et Oblig.)  
Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)  
Énergie Électrique (Société Centrale) (Oblig. 5 0/0.)  
Établissements Bergougnan (Actions.)  
Établissements Chapal. (Actions et Obligations.)  
Établissements Gaillard. (Obligations 5 0/0 et Actions.)  
Établissements Isidore Gilloux. (Actions.)  
Établissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)  
Établissements Malicot et Blin. (Actions et Obligations.)  
Établissements Armand Peynaud (Actions.)  
Établissements Michal Ladichère-Boisson (Actions.)  
Extraits Tinctoires et Tannants. (Actions et Obligations.)  
Fonderie Artistique (Société de la). (Obligations.)  
Fonderies Lazare Weiller et C<sup>ie</sup>. (Obligations.)  
Forces Motrices de la Haute-Durance (Oblig.)  
Forces Motrices du Refrain (Actions.)  
Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)  
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)  
Galeries Lafayette. (Actions, Obligations hypothécaires, Parts.)  
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Gaz de Paris. (Actions.)  
Gaz pour la France et l'Étranger. (Obligations.)  
Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey. (Actions.)  
Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Obligations.)  
Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.)  
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)  
Actions de priorité et ordinaires.  
Hauts Fourneaux de Maxéville. (Obligations.)  
Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Pompey. (Obligations, Actions et Parts.)  
Hôtel Meurice. (Actions.)

Hydro-Électrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Hydro-Électrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)  
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilégiées.)  
Immeubles Lyonnais de Ferryville (Actions privilégiées.)  
Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)  
Impression, Apprêts, Teinture à Lyon (Société Nouvelle d') (Act. et Oblig.)  
Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.)  
Incandescence par le Gaz. (Actions.)  
Indienneries françaises (Société) (Actions.)  
Industrielle Foncière. (Obligations hypothécaires 4 1/2 0/0. Actions.)  
Librairie Félix Juven. (Actions et Obligations.)  
Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des) (Actions.)  
Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.)  
Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions.)  
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)  
Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.)  
Maritime Française (Compagnie). (Actions et Obligations.)  
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)  
Messageries Maritimes. (Actions ordinaires et de priorité, Obligations.)  
Michelin et C<sup>ie</sup> (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)  
Mines d'Anderny-Chevillon. (Actions.)  
Mines d'Antimoine et d'Or de Gondomar. (Actions.)  
Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903, 3 0/0 1877 et 3,75 0/0 1905, Parts, cinquièmes de Part.)  
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0 1889 et 4 0/0 1906.)  
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Mines d'Or du Châtelet (Creuse). (Actions.)  
Mines de Djebel-Réssas. (Actions et Parts.)  
Mines de Douchy. (Actions.)  
Mines de Dourges. (Actions et Obligations.)  
Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)  
Mines de l'Escarpelle. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4,70 0/0.)  
Mines de Fillols. (Actions.)  
Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)  
Mines de Lens. (Actions et dixièmes d'action.)  
Mines de la Bellière. (Actions.)  
Mines de la Lucette. (Actions.)  
Mines de Meurchin (Société des). (Actions.)  
Mines d'or de la Guyane Hollandaise. (Actions.)  
Mines du Sunium. (Actions.)  
Mutuelle Lyonnaise (Société) (Parts.)  
Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)  
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)  
Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)  
Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)  
Papeteries de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C<sup>ie</sup> ». (Actions.)  
Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)  
Papiers Couchés (Société Française). (Actions et Obligations.)  
Paris-France (Société). (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Passage Jouffroy. (Actions.)  
Pâte flamande. (Actions.)  
Petitcollin. (Actions.)  
Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)  
Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)  
Pétroles (Compagnie Industrielle des). (Obligations.)  
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Oblig.)  
Pointe-à-Pitre (Société Industrielle et Agricole). (Actions.)  
Port de Rosario. (Obligations.)

Port Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)  
Préchaq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.)  
Pyrites de Huelva. (Actions et Obligations.)  
Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des). (Obligations.)  
Senelle-Maubeuve (Société Métallurgique). (Actions et Oblig.)  
Soie du Chardonnat. (Actions.)  
Sucreries et Distilleries de Francières (Société Anonyme des) par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)  
Sucrière de Sarmato. (Actions.)  
Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 4 0/0 et Actions.)  
Trafic Maritime (Société Marseillaise). (Obligations.)  
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations 5 0/0.)  
Tramways (Compagnie nouvelle Lyonnaise). (Obligations.)  
Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0 2<sup>e</sup> série.)  
Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions de priorité 5 0/0, Actions ordinaires et Actions de jouissance.)  
Tramways de Buenos-Aires (Compagnie générale de). (Actions.)  
Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)  
Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations.)  
Tramways de Rouen. (Actions Capital Jouissance et Obligat.)  
Tramways de Tunis. (Actions.)  
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)  
Transports Économiques. (Actions.)  
Transatlantique (Compagnie générale). (Actions et Obligations.)  
Tréfileries et Laminoirs du Havre. (Actions.)  
Urbaine et la Seine (L'). (Actions.)  
Usines Bouhey. (Actions.)  
Usines du Castelet. (Actions et Obligations.)  
Verrieres de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)  
Viscose (La.). (Actions.)  
Voitures à Paris. (Actions Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)  
Wagons-Foudres. (Obligations, 5 0/0. Actions et dixièmes de Part.)

#### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

Abattoirs de Para (Actions.)  
British South African Explosives Co Limited.  
Éclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)  
Électricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)  
Etains et Wolfram du Portugal. (Actions.)  
Golden Horse Shoe. (Actions.)  
Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)  
Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)  
Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)  
Mines de Cassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jous.)  
Mines de Montecatini. (Actions.)  
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)  
Nicol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)  
Port de Para. (1<sup>re</sup> hypothèque. Obligations 5 0/0 1906.)  
Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)  
Sultanats du Haut-Oubangui. (Actions, Parts.)  
Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

## BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| A. Boulevard Saint-Germain, 147.         | V. Avenue d'Orléans, 85.           |
| B. Rue de Rivoli, 122.                   | X. Rue du Commerce, 40 (Grenelle). |
| C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon). | Y. Faub. St-Honoré, 113.           |
| D. Rue Rambuteau, 2.                     | Z. Boulevard Haussmann, 89.        |
| E. Rue Turbigo, 16.                      | AA. Rue de Ménilmontant, 39.       |
| F. Place de la République, 21.           | AD. Boulevard Barbès, 25.          |
| G. Rue de Flandre, 2.                    | AE. Rue Lafayette, 44.             |
| H. Rue du Quatre-Septembre, 2.           | AF. Boulevard Voltaire, 199.       |
| I. Boulevard Magenta, 80-82.             | AG. Chaussée de la Muette, 2.      |
| J. Boulevard de Strasbourg, 7.           | AH. Avenue Bosquet, 47 bis.        |
| K. Boulevard Voltaire, 54.               | AI. Rue Saint-Antoine, 100.        |
| L. Rue de Clichy, 86.                    | AJ. Rue d'Auteuil, 50.             |
| M. Avenue Kléber, 87 (Passy).            | AK. Rue du Havre, 9.               |
| N. Avenue Mac-Mahon, 35.                 | AL. Avenue de Villiers, 93.        |
| O. Boulevard Montparnasse, 71.           | AM. Rue Lagrange, 19.              |
| P. Faubourg Saint-Antoine, 27.           | AN. Avenue Victor-Hugo, 96.        |
| R. Boulevard Saint-Michel, 53.           | AO. Faubourg du Temple, 49.        |
| S. Avenue des Gobelins, 2 bis.           | AP. Place Gambetta, 1.             |
| T. Avenue de Villiers, 1.                | AR. Rue Baudin (Square Montholon). |
| U. Avenue des Champs-Élysées, 49.        | AS. Rue Vieille-du-Temple, 125.    |

## BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, avenue de Courbevoie, 82. — AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CHOISY-LE-ROI, rue du Pont, 17. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. — ENGHIEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-LE-SEC, rue de la Gare, 1. — PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88. — SCEAUX, rue Houdan, 27. — VINCENNES, rue du Midi, 35.

## AGENCES EN FRANCE :

- |                     |                     |                 |                        |
|---------------------|---------------------|-----------------|------------------------|
| ABBEVILLE           | CASTRES             | ISSOUDUN        | RENNES                 |
| AGEN                | CAVAILLON           | JARNAC          | RIOM                   |
| AIX-EN-PROVENCE     | CETTE               | JOYEUSE         | RIVE-DE-GIER           |
| AIX-LES-BAINS       | CHAGNY              | *LANDERNEAU     | ROANNE                 |
| ALAIS               | CHALON-SUR-SAONE    | LAVAL           | ROCHEFORT-SUR-MER      |
| ALBI                | CHARLEVILLE         | LÉZIGNAN        | ROCHELLE (LA)          |
| AMIENS              | CHARTRES            | LIBOURNE        | ROMILLY-SUR-SEINE      |
| ANGERS              | *CHATEAU-GONTIER    | LILLE           | ROUBAIX                |
| ANGOULÊME           | CHATEAURENARD       | LIMOGES         | ROUEN                  |
| ANTIBES             | CHATEAURoux         | LONGWY          | SAINT-BRIEUC           |
| ARLES               | *CHATEL-GUYON       | LOUVIERS        | SAINT-CHAMOND          |
| ARRAS               | CHATILLON-SUR-SEINE | LUNÉVILLE       | SAINT-DIÉ              |
| AUBAGNE             | CHERBOURG           | LYON            | SAINT-ÉTIENNE          |
| AUBILLAC            | CHOLET              | MACON           | SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  |
| AUXERRE             | CLERMONT (OISE)     | MANOSQUE        | SAINT-JEAN-D'ANGÉLY    |
| *BAGNÈRES-DE-LUCHON | CLERMONT-FERRAND    | MANS (LE)       | SAINT-JUNIER           |
| *BAGNOLS-SUR-CÈZE   | CLERMONT-L'HÉRAULT  | MARMANDE        | SAINT-MALO             |
| BAY-SUR-SEINE       | COGNAC              | MARSEILLE       | SAINT-NAZAIRE          |
| BAYONNE             | COMPIÈGNE           | MAZAMET         | SAINT-QUENTIN          |
| BEAUCAIRE           | *CONDÉ-SUR-NOIREAU  | MELUN           | SAINTE                 |
| BEAUNE              | DAX                 | *MONTBARD       | SALON                  |
| BEAUVAIS            | DEAUVILLE-TRUVILLE  | MONTBÉLIARD     | SEGRÉ                  |
| *BÉDARIEUX          | DIEPPE              | MONT-DE-MARSAN  | SOISSONS               |
| BELFORT             | DIJON               | *MONT-DORE (LE) | TOULON                 |
| BERGERAC            | DOUAI               | MONTPELLIER     | TOULOUSE               |
| BESANÇON            | DUNKERQUE           | MORLAIX         | TOURCOING              |
| BÉZIERS             | ELBEUF              | MOULINS         | TOURS                  |
| BIARRITZ            | EPERNAY             | MOUY (OISE)     | TROUVILLE-DEAUVILLE    |
| BLOIS               | EPINAL              | MURAT           | TROYES                 |
| BOLBEC              | FERTÉ-BERNARD (LA)  | NANCY           | VALENCE                |
| BORDEAUX            | FERTÉ-MACÉ (LA)     | NANTES          | VALENCIENNES           |
| BOULOGNE-SUR-MER    | FIRMINY             | NARBONNE        | VERSAILLES             |
| *BOURBOULE (LA)     | FLÈCHE (LA)         | NEVERS          | VICHY                  |
| BREST               | FLERS               | NICE            | VIENNE                 |
| BRIOUDE             | FONTAINEBLEAU       | NIMES           | *VIGAN (LE)            |
| CAEN                | GANGES              | ORANGE          | VILLEFRANCHE-SUR-SAONE |
| CALAIS              | GRAY                | ORLÉANS         | VILLENEUVE-SUR-LOT     |
| CANNES              | GRENOBLE            | PAU             | VIRE                   |
| CARCASSONNE         | HAVRE (LE)          | PÉRIGUEUX       | VOIRON                 |
| CARPENTRAS          | HAZEBROUCK          | PERPIGNAN       |                        |
| *CASTILLON          | HYÈRES              | POITIERS        |                        |
|                     | ISSOIRE             | REIMS           |                        |

## AGENCES A L'ÉTRANGER & DANS LES COLONIES & PAYS DE PROTECTORAT :

- |                 |                       |            |              |
|-----------------|-----------------------|------------|--------------|
| ANGLETERRE      | BELGIQUE              | TUNISIE    | MADAGASCAR   |
| LONDRES         | BRUXELLES             | TUNIS      | TANANARIVE   |
| LIVERPOOL       | ESPAGNE               | BIZERTE    | TAMATAVE     |
| MANCHESTER      | SAINT-SÉBASTIEN       | SFAX       | MAJUNGA      |
| AUSTRALIE       | PRINCIPAUTÉ de MONACO | SOUSSE     | DIÉGO-SUAREZ |
| SYDNEY          | MONTE-CARLO           | ÉGYPTE     | TULÉAR       |
| MELBOURNE       |                       | ALEXANDRIE | NOSSI-BÉ     |
| INDES ANGLAISES |                       | LE CAIRE   | MANANJARY    |
| BOMBAY          |                       | PORT-SAID  |              |

(\*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8277-3-11. — (Encre Loricieux).

---

IMPRIMERIE CHAIN. — RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 8270-3-14.

---